



RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE ADAPTÉE

CAMPUS
DE NANTERRE

Vous souhaitez faire des études supérieures...

Vous êtes en situation de handicap moteur...

*Vous cherchez un logement en résidence universitaire
qui puisse répondre à vos besoins...*

LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE ADAPTÉE
DE NANTERRE PEUT ÊTRE
UNE SOLUTION POUR VOUS.



www.fsef.net

FONDATION SANTÉ
DES ÉTUDIANTS
DE FRANCE

LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE ADAPTÉE DE NANTERRE

EST LE RÉSULTAT D'UNE COLLABORATION ENTRE LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE ET LE CROUS DE VERSAILLES.



16 STUDIOS DE 27 M2 ADAPTÉS, DOMOTISÉS,

situés au rez-de-chaussée des différents bâtiments sont mis à votre disposition par le CROUS.



7 JOURS
24/24

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE QUOTIDIENNE

géré par la FSEF

est présent 24h/24, 7 jours/7 dans la résidence universitaire adaptée de Nanterre.



CRITÈRES D'ADMISSION

La résidence universitaire adaptée s'adresse à des étudiants, inscrits dans un cursus d'études supérieures, en situation de handicap physique, dépendants ayant besoin d'aides humaines au quotidien.

VOUS DEVEZ ALORS :

- Faire une demande de logement domotisé sur le site internet du CROUS de Versailles.
- Demander une orientation à la MDPH de votre département vers un hébergement en résidence universitaire adaptée.
- Vous devez bénéficier de l'AAH.
- Compléter un dossier d'aide sociale du CCAS de votre domicile pour permettre la prise en charge des frais liés à votre accompagnement à la RUA.



ACCOMPAGNEMENT

- ▼ Vous vivez dans votre propre studio au sein de la résidence universitaire de Nanterre gérées par le CROUS de Versailles.
- ▼ Vous êtes accompagnés par une équipe de professionnels de la Fondation Santé des Étudiants de France :
 - AVS, AMP et aides soignantes sont présents 7j/7j et 24h/24h pour vous aider dans la réalisation des actes essentiels de la vie.
 - Ergothérapeute et assistante sociale facilitent votre parcours d'insertion et l'élaboration de votre projet de vie.

L'équipe peut vous apporter une aide pour coordonner et faciliter les relations avec tous vos intervenants (soins, prestataires, mission handicap de l'université...).

FRAIS ET PRISE EN CHARGE

- ▼ Vous payez une redevance mensuelle au CROUS pour disposer d'un droit d'occupation de votre logement. Vous pouvez bénéficier des ALS.
- ▼ Votre accompagnement pour les actes de la vie quotidienne, mis en place par la Fondation Santé des Étudiants de France, peut être pris en charge par votre département d'origine au titre de l'aide sociale après accord de la commission. Le prix de journée est fixé chaque année par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.
- ▼ Les dépenses de la vie courantes sont à votre charge : nourriture, téléphone, internet, buanderie...



Tous les studios sont équipés d'un coin cuisine et de sanitaires accessibles.



université
Paris Ouest
Nanterre La Défense



PAR LE TRAIN

RER A (15 mn)
Direction Saint-Germain en Laye,
arrêt Nanterre université

TRAIN GARE SAINT-LAZARE (15 mn)
Arrêt Nanterre université



PAR LE BUS

Arrêt Nanterre-université

LIGNE 367

Rueil Malmaison RER - Pont de Bezons

LIGNE 304

Nanterre Place de la Boule - G.Péri
Asnières Gennevilliers



PAR LA ROUTE

AUTOROUTE A86

Sortie Nanterre université



PAR TRANSPORTS ADAPTES

Renseignements STIF

RÉSIDENTIE UNIVERSITAIRE ADAPTÉE CAMPUS DE NANTERRE

Pavillon GH - 8 allée de l'Université
92000 NANTERRE

Responsable : Sylvie DAIGLE

T. 01 41 20 94 20 - rua.nanterre@fsef.net



Division de la Vie de l'étudiant - Service logement
145, bis boulevard de la Reine - 78000 VERSAILLES
logement@crous-versailles.fr



Etablissement médico-social relevant de la loi du 2 janvier 2002,
autorisé et contrôlé par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.

